

DÉPARTEMENT DU GARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUNAS

SÉANCE DU 24 FEVRIER 2026

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 9
- Votants : 9 + 2 procurations

Date de la convocation : 17 février 2026

Objet de la Délibération

**N°CM2026-02-24-08 - RAPPORT D'ACTIVITÉ TERRITOIRE
D'ENERGIE GARD – SMEG 2024**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **Mme PELLET Marie-José, Maire**.

Présents : Mme PELLET Marie-José, M. NÈGRE Éric, Mme VEYRET Marie-Josée, M. TERME Élian, M. ROUSSEL Guillaume, M. VAUCLARE Jean-Luc, Mme LESAGE Véronique, M. ANDRÉ Guy, M. REDON Yannick.

Absentes : Mme CAM Morgane, Mme CHAZEL Claire, Mme ROUX Marie, Mme FROMENT Valérie.

Procuration : M. BOURREL Christian à Mme VEYRET, Mme FAVAS Sylvie à Mme PELLET Marie-José.

Secrétaire de séance : Mme VEYRET Marie-Josée.

Madame le Maire rappelle que, le code général des collectivités territoriales impose par son article L3131-5 la réalisation d'un rapport annuel de délégation sur les comptes et la qualité des ouvrages ou des services. Ce rapport doit retracer la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et doit présenter une analyse de la qualité de service.

Madame le Maire présente le rapport du délégataire Territoire d'Energie Gard - SMEG pour le service de l'énergie 2024.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'Unanimité, prennent acte du rapport annuel du délégataire 2024 pour l'énergie.

Fait à Junas
Le 24 février 2026

**Le secrétaire de séance,
Marie-Josée VEYRET**



**Le Maire,
Marie-José PELLET**



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26 FEV. 2026

ID : 030-213001365-20260224-CM2026022408-DE